

Le Petit Crouaisien

Commune de LE CROUAIS - Bulletin d'information municipale 2008



SOMMAIRE

<i>Vie municipale</i>	
Editorial.....	3
Votre nouvelle équipe municipale	4
Les délégués des commissions	5
Budgets 2008.....	6
Comptes-rendus des réunions de conseil.....	8
Etat civil	17
Informations mairie (horaires...)	18
Tarifs de la salle.....	20
Assistants maternelles de la commune	20
Nouveaux artisans	21
Départs en retraite	22
Maisons fleuries.....	23
<i>Vie intercommunale</i>	
Communauté de communes.....	24
Office des sports.....	25
Cinéma	25
Office de tourisme.....	26
Pays de Brocéliande.....	26
SMICTOM.....	28
Permanences à la maison du développement.....	30
<i>Vie associative</i>	
Répertoire des associations	33
Activités familles rurales	35
La page des sportifs	36
Forum des jeunes ruraux européens	37
Théâtre	38
<i>Vie scolaire</i>	
Le quoi de neuf de l'école	39
<i>Les échos de la presse</i>	41
<i>Le calendrier des fêtes</i>	51

EDITORIAL

Lors des élections du 9 mars dernier, vous nous avez massivement exprimé votre confiance.

Cette solidarité et ce témoignage nous obligent à une responsabilité encore plus grande que nous sommes prêts à assumer.

Je voudrais également remercier les conseillers municipaux qui ont décidé de tourner la page, pour tout le travail accompli au travers de leurs missions dans l'intérêt général. Ils ont contribué à continuer d'écrire tous ensemble une page de l'histoire de LE CROUAIS.

Les différentes composantes de la nouvelle équipe sont en place ainsi que quelques modifications d'organisation que vous découvrirez dans les pages du bulletin.

Le développement d'une commune ne peut se faire que si les infrastructures nécessaires au quotidien sont présentes. C'est l'objectif de votre municipalité depuis quelques années, qu'elle souhaite poursuivre et pérenniser.

D'autre part, les habitants du canton m'ont confié la responsabilité de les représenter au Conseil Général, cette structure est indispensable pour l'essor, le mutuellisme et l'équilibre du développement de notre territoire.

C'est dans un esprit de consensus et fédérateur que cette mission nouvelle pourra réussir, à l'image de notre cohésion communale.

Pour ma part, avec l'équipe municipale, ma disponibilité et mon écoute envers vous sera toujours égale.

Je vous donne enfin rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des Vœux le samedi 27 décembre 2008

Joyeuses Fêtes à tous
Le Maire, **Armel JALU**

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite,

Au 1^{er} rang : YOLANDE MERCERIE, HENRI TOUANEL, MARIE-PAULE CHÉRO (**1^{ère} Adjointe**), ARMEL JALU (**Maire**), BÉATRICE HUARD, PATRICK GLOTIN.

Au 2^{ème} rang : GILBERT TRUTIN, MARYVONNE GALLON (**3^{ème} adjointe**), GÉRARD GORRÉ, RÉMY CHOUAN, DANIEL CHICOINE (**2^{ème} adjoint**).

Fonctions attribuées aux adjoints :

- Adjoint aux finances et appels d'offres : MARIE-PAULE CHÉRO
- Adjoint à l'urbanisme, voirie et chemins : DANIEL CHICOINE
- Adjoint à l'éducation, au social et à l'information : MARYVONNE GALLON

LES DELEGUES DES COMMISSIONS

▪ **Finances, Appels d'Offres, Gestion du personnel**

Titulaires : Marie-Paule CHERO, Armel JALU, Daniel CHICOINE, Yolande MERCERIE.

Suppléants : TOUANEL Henri, CHOUAN Rémy, GLOTIN Patrick.

Extra-municipaux : Alain BUSNEL

▪ **Urbanisme et bâtiments communaux, Hygiène et sécurité**

Daniel CHICOINE, Armel JALU, Patrick GLOTIN, Rémy CHOUAN, Gérard GORRE, Gilbert TRUTIN

Extra-municipaux : Jean-Yves RAMARE

▪ **Voirie- Assainissement –Chemins - Agriculture et Environnement**

Daniel CHICOINE, Armel JALU, Gilbert TRUTIN, Patrick GLOTIN, Béatrice HUARD

Extra-municipaux : Eugène COULON, Armel OLIVE, Jean-Yves RAMARE

▪ **Education**

Maryvonne GALLON, Patrick GLOTIN, Armel JALU, Béatrice HUARD

▪ **Animations-Fêtes –Associations-Sport**

Maryvonne GALLON, Armel JALU, Gérard GORRE, Henri TOUANEL, Rémy CHOUAN

▪ **Information-Communication**

Maryvonne GALLON, Armel JALU, Marie-Paule CHERO, Béatrice HUARD, Yolande MERCERIE

Extra-municipaux : Marylène CHICOINE, Annie CHOUAN, Christian LORINQUER, Frédéric RUELLAND, Catherine BUSNEL.

▪ **C.C.A.S**

Maryvonne GALLON, Armel JALU, Marie-Paule CHERO, Rémy CHOUAN, Béatrice HUARD

Extra-municipaux : Éliane OLIVE, Germain EVEN, Jocelyne LEBRETON, Odile JAGU

▪ **SIVU Montfort** : Gilbert TRUTIN, Béatrice HUARD

▪ **Syndicats des Eaux** : Patrick GLOTIN, Henri TOUANEL

▪ **Communauté De Communes** :

Titulaires : Armel JALU et Rémy CHOUAN

Suppléants : Gilbert TRUTIN, Gérard GORRE

▪ **Comice Agricole** : Henri TOUANEL, Gérard GORRE

▪ **Office des sports** : Rémy CHOUAN, Yolande MERCERIE

▪ **Office de Tourisme** : Armel JALU, Béatrice HUARD

▪ **SMICTOM** : Gilbert TRUTIN, Gérard GORRE



BUDGET PRIMITIF 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	78 300.00	Produits des services du Domaine	18 560.00
Charges de personnel	107 600.00	Impôts et taxes	88 477.00
Autres charges gestion courante *	32 774.03	Dot. Subventions et participations	104 825.30
Charges financières	9 000.00	Autres produits gestion courante	11 000.00
Dépenses imprévues	2 983.00	Atténuation de charges	500.00
Virement section investissement	4 189.60	Produits exceptionnels	
Opérations d'ordre de Fonct°	3 846.34	Excédent de fonct° reporté	11 141.07
TOTAL DEPENSES	234 503.37	TOTAL RECETTES	234 503.37

*dont subventions

Participation aux organismes publics

✓ Réseau aides spécialisées	150.00
✓ SIVU Montfort sur Meu	1000.00
✓ Réseau Ecoles Rurales	3 900.00
✓ Piscine Acorus St Méen	1 300.00
✓ Office des Sports St Méen	630.00
✓ Chenil service	279.86

Subventions aux autres organismes

✓ Comité des Fêtes Le Crouais	190.00
✓ Association UNC-AFN le Crouais	120.00
✓ Association club de la gaïeté	145.00
✓ Association Les Amis de St Laurent	410.00
✓ Association des parents d'élèves – sorties scolaires	590.00
✓ Association Un Souffle pour Marcher	230.00
✓ Association de Chasse Le Crouais	300.00
✓ Union Sportive Le Crouais	400.00
✓ Comice agricole cantonal	376.00
✓ ADMR St Méen	50.00
✓ Amicale des donneurs de sang	40.00
✓ Croix d'or	35.00

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Eglise	20 000.00	FCTVA	7 891.00
Matériels et outillages	2 085.01	Emprunts	144 877.87
Acquisition logiciel Compta et Etat Civil	1 700.00	Recettes d'équipement(subventions)	153 875.30
Acquisition Terrain	74 400.00	Excédent de Fonctionnement capitalisé	39 410.30
Chauffage école	13 800.00	Amortis. des subventions d'équipement	12 724.26
Mobilier école	600.00	Amortissement des Immobilisation	3 846.34
Tracteur tondeuse	4 000.00	Restes à réaliser recettes N-1	48 250.00
Bibliothèque	85 000.00		
Aménagement piétonnier	13 800.00		
Dépenses Imprévues	2 000.00		
Dépenses Financières	31 000.00		
Total dépenses réelles	234 585.01		
Restes à réaliser en report	83 971.50		
Amortissement 2008	12 724.26		
Déficit 2007	79 594.30		
TOTAL DEPENSES	410 875.07	TOTAL RECETTES	410 875.07

BUDGET PRIMITIF 2008 – BUDGETS ANNEXES

Assainissement collectif

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	2 500.00	Ventes de produits(redevances)	16 000.00
Charges financières	5 000.00	Produits exceptionnels	12 808.32
Charges de personnel	2 000.00	Excédent de Fonctionnement	6 944.26
Amortissements des Immobilisations	14 709.70		
Dépenses Imprévues	300.00		
Charges exceptionnelles	10.00		
Virement à la section de Fonctionnement	11 232.88		
Total	35 752.58	Total	35 752.58

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Amortissement des subventions	16 908.32	Amortissement des Immobilisations	14 709.70
Remboursement d'emprunt	41 898.29	Virement à la section d'exploitation	11 232.88
		Résultat reporté N-1	32 864.03
Total	58 806.61	Total	58 806.61

Budget SPANC

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractères générales	3 500.00	Redevances	2 304.42
		Excédent 2007	1 195.58
Total	3 500.00	Total	3 500.00



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE du 25 Juin 2007

Tarifs de la cantine et de la garderie 2007-2008

L'augmentation de RESTECO applicable à la rentrée 2007-2008 étant de 2.25%, le Conseil décide de répercuter ce taux sur le tarif des tickets cantine pour la rentrée 2007-2008, soit le ticket enfant à **2.78 €** et **3.47 €** pour un ticket adulte. Par ailleurs, le Conseil décide d'augmenter le tarif garderie pour la rentrée scolaire 2007-2008 à **1 €** pour le matin et **1 €** pour le soir.

Eglise, travaux prioritaires

Le diagnostic de l'église réalisé par le Cabinet YLEX Architecture de DINAN définit de façon précise les travaux qui devront prioritairement être réalisés pour la rénovation de l'église. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet tel qu'il est présenté pour un montant de travaux estimés à 316 560.50 € HT portant sur les travaux de rénovation du clocher, les travaux extérieurs et intérieurs de la Nef, la création d'une flèche neuve, les travaux de remise en état de la tribune, de mise aux normes électriques et des honoraires de maîtrise d'œuvre pour le suivi et la réalisation du projet.

Fixation de fermage

Il convient de prévoir un contrat de gré à gré pour location de terres avec M. HEARD Marcel qui vend actuellement des terrains au profit de la commune pour une surface totale de 3ha 45a 50ca, afin que ce dernier puisse continuer à exploiter ces terrains jusqu'au 31/12/2007. Le coût du fermage est fixé à 7qx/Ha.

Forum Européen des jeunes en milieux ruraux : Attribution d'une subvention

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de M. CLOUIN Michel Coordinateur du Forum des Jeunes dans lequel il sollicite la participation de la commune pour l'attribution d'une subvention pour deux jeunes de LE CROUAIS qui partent en voyage à NOVI SAD en Serbie du 23 au 30 juillet 2007. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 50 € par jeune de la commune qui participera à ce voyage dans le cadre du Forum Européen des jeunes en milieux ruraux.

SEANCE du 21 Août 2007

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de St Méen le Grand

La Communauté de Communes modifie ses statuts afin de préciser son champ d'intervention dans le domaine du développement économique et, d'autre part, donner la possibilité de créer ou d'adhérer à un syndicat mixte et à une société mixte locale.

Contrôle des Equipements sportifs, renouvellement de la convention

Le Conseil Municipal adopte la nouvelle convention de la société NORMETEC sur 4 ans.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de Montauban – Saint Méen - exercice 2006.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'année précédente sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de Montauban-St Méen.

Approbation du protocole de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation

et l'utilisation des sols (A.D.S)

La commune étant soumise aux dispositions du règlement national d'urbanisme et les actes délivrés au nom de l'Etat, l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol est confiée à la Direction Départementale de l'Equipement (DDE).

Subvention au Comité de jumelage de Saint Méen le Grand

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 100 € à l'association du comité de Jumelage du Pays de St Méen Le Grand.

Fixation du prix du fermage pour la location à M. et Mme HEARD Marcel

La Préfecture a formulé des observations au sujet du prix du fermage de la location à M. et Mme HEARD Marcel fixé par délibération du 25 juin 2007 qui est incomplète puisqu'elle n'en précise pas le prix. Le coût du fermage est fixé à 146 € 44/ha

Modification des Contrats MAIRISTEM

Le Conseil accepte la proposition faite par la société MAIRISTEM pour intégrer non seulement la possibilité d'établir la paie mais également toute la gestion de l'Etat Civil et autres besoins administratifs de la mairie (gestion des administrés, facturation de la garderie, gestion documentaire). Le coût supplémentaire serait d'environ 1 200 € la première année et de 250 € les années suivantes.

Réforme de la carte judiciaire : suppression du Tribunal de MONTFORT

Après avoir pris connaissance du courrier de l'Ordre des Avocats de la Cour d'Appel de RENNES proposant la suppression du Tribunal d'Instance de Montfort, le Conseil Municipal, partage avec ses concitoyens la volonté de maintenir des services publics de proximité,

facilement accessibles par tous et considère que le Tribunal d'Instance de Montfort constitue un service public indispensable au niveau du Pays de BROCELIANDE.

Questions diverses

- Demande de panneaux directionnels pour la Sté PIER SERVICES (*avis favorable*)
- Demande de participation aux frais de cantine de la commune de Saint-Méen Le Grand (*avis défavorable*)
- Assainissement individuel : information sur la participation du Conseil Général
- Arrosage des fleurs : acquisition d'un bac pour récupération des eaux de pluies (*avis favorable*).
- Salle culturelle : problème d'écoulement des eaux usées, lettre de réclamation à la SOTRAV.

SEANCE du 9 Octobre 2007

Lancement de l'enquête commodo/incommodo en vue de la suppression des passages à niveau dans le cadre de la réhabilitation de la voie ferrée « La Brohinière-Mauron » situés sur le territoire de LE CROUAIS.

Questions diverses

- **Courrier du syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Meu**, Contrat de bassin versant : recensement des différents maîtres d'ouvrage.
- **Lettre de M. BOUETARD Ludovic**, demande pour passer sur la commune avec un camion PIZZA, accord mais la commune souhaite être informée des heures de passage.
- **Affichage maisons fleuries** invitations personnalisées des lauréats pour la cérémonie des vœux

- **Date de la cérémonie des vœux** le vendredi 28 décembre 2007 à 19 heures.
- **Contrat de territoire du Conseil Général - Prévision 2008** : création d'une bibliothèque d'une surface de 50 M² pour un coût prévisionnel d'environ 80 000 € HT.
- **TRO BREIZ** manifestation qui se déroulera en juillet avec un « arrêt pique-nique » au Château de la Louverie, voir avec le SMICTOM pour la mise à disposition de poubelles.
- **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : le Conseil Municipal souhaite une programmation à hauteur de 10% à l'échelle communale. Un courrier sera transmis en réponse à cette demande à la Communauté de Communes.

SEANCE du 16 Octobre 2007

Aliénation et acquisition d'un chemin communal situé à « la Pifaudière »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de céder le chemin communal d'une surface de 558 m² au profit de M. et Mme BOITEAU Pierre au prix de 0.53 €/m² et d'acquérir un autre chemin situé à « la Pifaudière » pour la même surface 558 m² au prix de 0.53€/m², les frais (géomètre et notaire) étant à la charge de M. et Mme BOITEAU.

Complément de crédits opération « éclairage du terrain de Foot » N° 20.

L'opération « éclairage du terrain de Foot » étant terminée il y a lieu de compléter les crédits.

Opérations de clôture du budget « lotissement les portes 2 », décisions modificatives

Création d'une bibliothèque

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider le projet de création d'une bibliothèque, de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général notamment au titre du Contrat de Territoire et de solliciter des entreprises pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre

Décisions modificatives budget communal

Questions diverses

- accord de principe pour l'acquisition des panneaux de signalisation pour les entreprises
- vœux du Maire : 28 décembre 2007
- élections municipales : 9 et 16 mars 2008
- élections cantonales : 9 et 16 mars 2008. les élections se dérouleront à la salle culturelle

SEANCE du 11 Décembre 2007

Rapport d'activité 2006 de la Communauté de Communes

Dissolution matériel en commun accord avec la commune de Saint Onen La Chapelle

Suite à la demande de départ en retraite de M. MESNAGE, il n'est plus possible de maintenir l'accord de mise en commun du matériel avec la commune de SAINT ONEN. L'évaluation du matériel en commun se chiffre à environ 12 000 €. La commune de LE CROUAIS conserverait ainsi le tracteur tondeuse pour une valeur de 4 000 € respectant ainsi la règle des 2/3 pour SAINT ONEN et 1/3 pour LE CROUAIS.

Décisions modificatives budget commune

Maîtrise d'œuvre et présentation du projet Bibliothèque.

Deux entreprises ont été consultées pour la réalisation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la création de la bibliothèque. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la société SARL JP Bureau d'études, M. GOBIN Jean-Pierre à QUEDILLAC, pour sa prestation de maîtrise d'œuvre la moins onéreuse qui se décompose de la façon suivante :

- Mission 1 Permis de construire : 3.8% du montant HT des travaux + signature et visa de l'architecte 381.12 €
- Mission 2 DCE : 2.5 % du montant HT des travaux

Repas des Classes, tarification salle culturelle

Par délibération du 08.10.2002, Le Conseil Municipal a fixé les différents tarifs de location de la salle culturelle. Pour le repas des Classes le tarif association, frais de fonctionnement était appliqué jusqu'alors mais il convient de le préciser par délibération.

Questions diverses

- Cérémonie des Vœux : commande de gâteaux à la boulangerie ROLLAND de Broons par MP CHERO.



SEANCE du 4 février 2008

Parcelle 414, section B modification du prix d'acquisition

Par délibération du 21 août 2007, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle N° 414 section B appartenant à M. MERCERIE René. Dans le cadre de cette négociation, il avait été convenu avec M. MERCERIE René qu'il conserverait en propriété 2 000m² de la parcelle en zone constructible. Afin de simplifier la gestion de ce dossier notamment dans le cadre de la création d'un nouveau lotissement sur cette parcelle, M. MERCERIE propose de céder l'intégralité de la parcelle pour un coût TTC de 80 000€. M. JALU précise qu'il ne s'agit pas d'un engagement financier important pour la commune considérant que le coût supporté sera intégré dans le prix de cession des différents lots. Avis favorable à l'unanimité.

Location parcelles B431, B430, B432

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande écrite de l'EARL du Bahac pour la location des parcelles B431, B430 et B432 d'une surface de 2ha78 ares 20ca au prix de 146 € 44/Ha.

Autorisation de dépôt du permis de construire : Projet Bibliothèque

Marché de Maîtrise d'œuvre : Travaux église

La consultation pour la réalisation d'un marché de Maîtrise d'œuvre s'est déroulée du 20 novembre au 20 décembre 2007. Une seule proposition a été reçue : celle du cabinet YLEX Architecture de DINAN.

Enquête Publique « commodo et incommodo » relative au projet de suppression du passage à niveau (PN) N°32 de la ligne de Ploërmel à la Brohinière, situé sur le territoire de LE CROUAIS.

L'enquête publique « commodo et incommodo » relative au projet de suppression du passage à niveau (PN) N°32 situé sur le territoire de LE CROUAIS s'est déroulée du 7 au 22 janvier 2008. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du rapport émet un avis favorable à l'enquête publique.

SEANCE du 15 mars 2008 – INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

Election du Maire - Détermination du nombre de postes d'adjoints – Election des Adjoints

Indemnités de Fonctions de Maire et d'Adjoints.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, Le Conseil Municipal décide de reconduire et de répartir les indemnités de fonction de Maire et d'Adjoints : 17% de l'indice brut de référence 1015, à Monsieur le Maire et 12% des 40% de l'indemnité

du Maire, à chacun des Adjoints, calculées sur l'indice brut 1015, à compter du 15 mars 2008.

Désignation des délégués de la Communauté de Communes du Pays de St Méen Le Grand, du S.I.V.U MONTFORT, du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Montauban/Saint-Méen, de l'Office des Sports du Pays de Saint Méen et du SMICTOM.

SEANCE du 1er avril 2008

Adoption du compte administratif 2007 et approbation du compte de gestion 2007.

Affectation du résultat 2007

Après avoir approuvé le compte administratif 2007, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture 2007 en fonctionnement de 505 51,37 € sur le budget

primitif 2008 de la façon suivante : en fonctionnement au 002 pour 11 141,07 € et au compte 1068, en recettes d'investissement pour 39 410,30 €.

Fixation des charges de fonctionnement de l'école publique

Les charges de fonctionnement dues par les communes extérieures pour les élèves inscrits dans l'école de LE CROUAIS conformément au calcul des dépenses réelles de fonctionnement de chaque année, à compter de la rentrée scolaire 2006-2007, sont fixées pour l'année 2006 à 773,10 €

Amortissement des subventions : étude diagnostic assainissement autonome

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'amortir les subventions ayant servi au financement de l'étude pour le diagnostic des assainissements autonomes de la commune sur la même durée d'amortissement de l'étude soit 5 ans et d'inscrire au budget primitif de l'année les crédits nécessaires.

Amortissement des subventions carte communale

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'amortir les subventions de la carte communale sur la même durée d'amortissement de l'étude soit 10 années et d'inscrire au budget primitif de l'année les crédits nécessaires pour l'amortissement 2007 et 2008 des subventions de la carte communale.

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

Titulaires

GLOTIN Patrick, 7 rue du Verger
TOUANEL Henri, La Poutais
TRUTIN Gilbert, la Croix Lucas
GALLON Maryvonne, Le Pas de la Lande
COULON Eugène, 1 rue des Courtils
SERVANT Yvette, 2 rue des Noisetiers
BOURRIEN Yves, le Chêne bonnet
ROSSELIN Alain, Le lisou
MERCERIE Yolande, 9 rue du Verger
TOUANEL David, 3 rue des Noisetiers

Hors –commune :

MASSARD Maurice, La Houlaye - ST MEEN
ROBERT Jean-Yves, Le Gretay – ST ONEN

Suppléants

ROSSIGNOL André, le Pas de la Lande
GUILLEUX Marie-Aimée, la Poutais
OLIVE Eliane, la ville mauny
MERCERIE Pierre, 26 rue des Courtils
FAUCHOUX Léon, le Grand Val
TOUANEL Patrick, 3 rue des Portes
HUET Joseph, 5 rue de la Grange
MARTIN Jean-Claude, 27 rue des Courtils
PERROT Jean , 7 rue du Garun
CAROFF Germain, 5 rue de la Friche aux Moines

Hors –commune :

DELALANDE Yves, Ranléon, QUEDILLAC
LEBRETON Félix, Bel Air –ST MEEN

Questions diverses

- Bibliothèque : recherche de bénévoles
- Nouvel Artisan : LB Maçonnerie, siège social à LE CROUAIS
- Commission Jury des Maisons Fleuries : M. GORRE Gérard, M. COMMEUREUC Alain, M. LEJART Joseph, Les jardins de Brocéliande M. BONNIORD, M. MESNAGE Roger.

SEANCE du 29 avril 2008

Enquête Publique installation Classée SNC Salaisons Celtiques

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la SNC Salaisons Celtiques, se déroule du lundi 14 avril 2008 au vendredi 16 mai 2008.

Commission Appels d'Offres

La commission d'appels d'offres constituée lors des élections du 15 mars 2008, n'est pas conforme à l'article 22 du Code des Marchés Publics, il y a lieu de procéder à la nomination de trois délégués titulaires et trois suppléants en plus du Maire ou son représentant, Président. Après délibération, Le Conseil Municipal désigne :

Délégués titulaires : JALU Armel (Président), CHERO Marie Paule, CHICOINE Daniel, MERCERIE Yolande

Délégués suppléants : GLOTIN Patrick, CHOUAN Rémy, TOUANEL Henri.

Modification des Statuts de la Communauté de Communes

M. JALU informe le Conseil Municipal que le 14 avril 2008, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des Statuts de l'article 7 fixant la composition du Bureau qui s'établit de la façon suivante : Un Président, plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, un ou plusieurs autres membres. Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas approuver la

modification des Statuts de la Communauté de Communes à l'article 7.

Subvention Familles Rurales, pôle « petite enfance »

Par courrier du 25 janvier 2008, l'association sollicite la participation des communes pour l'attribution d'une subvention complémentaire de 420 €. La commune ne disposant pas d'une telle structure d'accueil pour la petite enfance les familles s'inscrivent auprès de Saint Méen. Le

conseil accorde cette subvention.

Questions diverses

✓Radar pédagogique : implantation près de chez M. Jean EVEN, le Clos Poulain.

✓Office de Tourisme : déléguée Mme HUARD Béatrice.

✓Cérémonie du 08 mai : rassemblement à 10H45

✓Stationnement de camion gênant et dangereux pour la circulation dans le bourg : envoi d'un courrier pour informer le propriétaire des faits.

SEANCE du 27 mai 2008

Indemnités du Percepteur

Attribution à Mme HELIEZ, Percepteur à St Méen, des indemnités de conseil et de confection des budgets de la commune à compter du 01.01.2008 à titre permanent et à taux plein.

Décision modificative Budget Commune N°1

Subvention au Comité de Jumelage de Saint Méen Le Grand

Après lecture du courrier relatif au projet soutenu par le Comité de Jumelage de St Méen dans le cadre du forum européen des jeunes en milieu rural, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100 € pour l'année 2008 considérant que des jeunes de la commune participent à ce voyage en Pologne.

Subvention de fonctionnement : Ecole Privée Notre Dame de MONTFORT SUR MEU

Après lecture du courrier transmis par l'école privée Notre Dame de Montfort demandant une subvention de fonctionnement pour participation aux frais de scolarité d'un enfant domicilié sur la commune de LE CROUAIS et inscrit à Montfort en classe d'intégration Spécialisée (CLIS), et considérant que la Loi N° 2004-809 du 13 août

2004, oblige la commune de résidence à participer aux frais de fonctionnement et de fournitures dans le cadre de la scolarisation d'un enfant en CLIS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser directement à l'école Notre Dame de Montfort une subvention de **375,71 €**(fonctionnement 333,31 € + fournitures 42,40 €) correspondant au coût d'un élève de l'enseignement public primaire de Montfort pour l'année scolaire 2007-2008.

Questions diverses

- **Bilan énergétique** : Présentation par M. HAUTOBOIS du Conseil Général d'un bilan énergétique des consommations (eau, électricité, fuel) des différents bâtiments communaux. Des préconisations simples seront à mettre en place pour améliorer sensiblement le niveau des consommations actuelles (surtout à l'école).
- **Bibliothèque** : choix des entreprises à revoir à la prochaine réunion
- **Cession Chemin M. MARIVINT** : reste à définir à qui céder le chemin et à quel prix.
- **Eclairage Public** : changement d'ampoules à prévoir et lampadaire à installer (SADER)

SEANCE du 24 juin 2008

Enquête Publique Installation Classée SAS GA PROMOTION

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la société S.A.S GA PROMOTION se déroulera du 23 juin au 25 juillet 2008.

Cession de chemin communal au lieu dit « la ville Lory »

M. Le Maire présente la demande de M. et Mme MARIVINT Louis demeurant à « la ville Lory » pour l'acquisition d'un chemin rural bordant les parcelles cadastrées section B N°72 et 610 qui permettrait une desserte du terrain, parcelle N°72. Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter cette demande, les frais de bornage, de notaire et d'acquisition étant à la charge du demandeur.

Indemnité de fonctions du Maire et des Adjoint

Nouveau barème des élus au 01 mars 2008 : attribution à chaque Adjoint à compter du 01.07.2008 le taux de 6.60% de l'indice Brut 1015.

Tarifs de la cantine rentrée scolaire 2008-2009

RESTECO propose les augmentations suivantes pour le prix du repas en 2008-2009 : 2.39% +2 points pour tenir de l'augmentation des prix des matières premières. Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter

l'augmentation du prix du repas livré par la société RESTECO de BEDEE et d'augmenter les tarifs des tickets repas pour la rentrée prochaine 2008-2009 dans les conditions précisées ci-dessus soit un tarif enfant de 2.90 € et un tarif adulte de 3.62€

Tarifs garderie rentrée scolaire 2008-2009

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer le tarif garderie de 1.05 € par temps de présence le matin et le soir pour la rentrée scolaire 2008-2009.

Construction de la bibliothèque, Choix des entreprises

Liste des artisans retenus au regard des critères techniques et de prix, précisés dans le cahier des charges au moment de la consultation réalisée par la société JP Bureau d'études chargée du suivi de ce dossier :

1. Lot gros œuvre : EURL GOBIN de QUEDILLAC	28 622.10 € HT
2. Lot charpente : M. HUET Joseph de LE CROUAIS	3 355.00 € HT
3. Lot couverture : M. HUET Joseph de LE CROUAIS	7 383.00 € HT
4. Lot menuiserie : M. ODIE Sébastien de LE CROUAIS	14 393.05 € HT
5. Lot plâtrerie : M. LEVREL Claude de QUEDILLAC	2 901.59 € HT
6. Lot électricité : M. PAIN Christophe de QUEDILLAC	3 077.80 € HT
7. Lot plomberie : M. PAIN Christophe de QUEDILLAC	1 083.50 € HT
8. Lot chauffage : M. PAIN Christophe de QUEDILLAC	2 426.00 € HT
9. Lot revêtement de sol : Entreprise JEGOUZO de ST MEEN LE GRAND	3 460.29 € HT
10. Lot Faux Plafond : Entreprise LEVREL de QUEDILLAC	2 160.00 € HT
11. Lot Peinture : Entreprise GOUGEON de ST ONEN LA CHAPELLE	1 516.20 € HT

Marché de maîtrise d'œuvre église, taux de rémunération de l'architecte

Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition du cabinet **Ylex Architecture** de Dinan pour les différents taux de rémunération proposés en % des travaux HT qui seront réalisés conformément à la répartition des honoraires annexée à l'acte d'engagement.

Questions diverses

- Correspondant Sécurité Routière : M. CHICOINE Daniel

- Convocation Elections sénatoriales, un délégué + 3 suppléants
- Liste des commissaires des impôts, à communiquer aux intéressés
- Jurés d'assises : 6 personnes tirées au sort
- Maisons Fleuries : dossier suivi par M. Gérard GORRE avec M. Jean -Yves RAMARE.
- Commune de ST ONEN LA CHAPELLE : coût de fonctionnement d'un élève, demande de renseignements : en réponse : courrier de la préfecture du bureau du contrôle de la légalité.

SEANCE du 16 septembre 2008

Enquête publique cession de chemin au lieu dit « la ville Lory »

L'enquête publique relative à la cession de chemin au lieu dit « la ville Lory » s'est déroulée du 04 au 20 août 2008. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport sans aucune observation.

Bibliothèque : demande de subvention acquisition mobilier : Contrat de Territoire

Il est possible d'inscrire dans la prochaine programmation 2008-2009 du contrat de territoire, le projet d'acquisition de mobilier de la

bibliothèque afin d'obtenir une subvention. Avant l'examen des différentes offres pour l'achat de ce mobilier, le Conseil Municipal sollicite les services du Conseil Général par le biais de la Communauté de Communes pour l'attribution d'une subvention de 20% du montant HT des travaux.

Frais de formation

Le nouveau calendrier scolaire pour 2008-2009 libère un volume d'heures d'environ 101 H, qu'il sera possible de mettre à la disposition de la

bibliothèque en 2009. Mme COMMEUREUC va participer à un programme de formation pour la gestion de la bibliothèque et d'autre part elle souhaite s'inscrire individuellement à la formation de préparation du Concours d'ATSEM. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de financer une partie de la formation à la préparation du concours d'ATSEM de Mme COMMEUREUC Corine soit 114€.

Modification des Statuts du Syndicat Intercommunal d'alimentation en Eau Potable de Montauban-St Méen Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la modification de l'article 4 des statuts, votée par le Comité Syndical du S.I.A.E.P Montauban-Saint Méen lors de sa réunion du 01.07.2008, qui prévoit que le nombre de vice-présidents et de membres du bureau sera fixé librement par l'organe délibérant.

Eglise : demande de subvention

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, décidés par délibération du 25.06.2007, une demande de subvention avait été sollicitée auprès du Député M. ROGEMONT. Cette demande de subvention a fait l'objet d'un avis favorable dans le cadre du programme Concours Spécifiques et des actions de l'assemblée nationale, sous la forme d'une aide exceptionnelle de 10 000.00 €.

Constitution de la commission de révision des listes électorales

Il est nécessaire de constituer la commission de révision des listes électorales afin d'effectuer mi-octobre le point sur ce dossier. Le Conseil Municipal décide de désigner M JALU Armel, Maire, M. CHICOINE Daniel et M. GORRE Gérard membres de la commission de révision des listes électorales.

DM Budget assainissement

Mise en place de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures (IEMP)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, l'indemnité des missions des préfectures qui sera versée mensuellement à compter du 01.10.2008 au prorata du temps de travail de Mme GUILLAUMEL soit 29 H.

EGLISE, Choix du Cabinet : Mission SPS et Contrôle Technique

Une consultation pour les missions : SPS et de Contrôle Technique relatives aux travaux de restauration de l'église a été lancée. Trois sociétés ont répondu, La SOCOTEC agence de RENNES, NORISKO de VERN SUR SEICHE et la société JOUBERT Bernard sur la mission SPS uniquement. Après comparaison des offres, le Conseil Municipal retient la proposition de la SOCOTEC pour un coût global de 8122.50 €HT (contrôle technique : 4680HT, SPS 3022.50HT, vérifications techniques 420 € HT).

Renouvellement de l'ouverture de crédit au CRCA

Bibliothèque : demande de subvention acquisition mobilier

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter les services du Conseil Général dans le cadre de l'acquisition du mobilier de la bibliothèque afin d'obtenir une subvention.

Questions diverses

- Comice Agricole de GAËL annulé pour des raisons sanitaires.
- Maisons Fleuries : M. Gérard GORRE fait part de la journée organisée pour le concours des maisons fleuries qui s'est déroulée en présence de M. Alain COMMEUREUC, M. Bernard DEFAIN, M. Jean-Yves RAMARE, Roger MESNAGE et M. Christophe BONNIORD des Jardins de Brocéliande. Sur proposition des Jardins de Brocéliande, un bon d'achat de 10€ sera offert à tous les lauréats au moment de la remise des prix qui aura lieu le samedi 27 décembre.
- Inventaire des Croix sur le CROUAIS : confié à Gilbert TRUTIN et Henri TOUANEL
- Voies vertes de DINARD à VANNES, demande d'autorisation pour baliser les communes Accord pour la signature de la convention
- Office des Sports : 10^{ème} anniversaire le 28/11/2008
- Repas du CCAS le samedi 18 octobre 2008
- Rassemblement des anciens combattants le 16/11/2008
- Sapeurs Pompiers, Sainte Barbe le samedi 06/12/2008 à LE CROUAIS
- TELETHON le 05 décembre à SAINT ONEN
- VŒUX DU MAIRE : samedi 27 décembre

Décision modificative budget communal

Création d'une opération « éclairage public »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de créer l'opération N° 65 « éclairage public » pour la mise en place d'une lanterne supplémentaire « rue de la grange » et le remplacement de deux lanternes « rue des Courtils », et d'accepter le devis de la SADER pour un montant HT de 1 195.00 € .

Souscription d'une ouverture de crédit

Questions diverses

- Présentation du projet du clocher de l'église par le Cabinet Ylex de DINAN. Deux projets d'aménagement sont proposés au Conseil Municipal sachant que les coûts sont sensiblement identiques. Le Conseil Municipal décide de retenir le projet B.

- **Projet de Lotissement** : une esquisse est présentée sur le projet de création d'un nouveau lotissement « à la Croix Donjean ». Le projet sera réalisé sur l'exercice 2009 sans bassin tampon avec une dizaine de lots d'une surface comprise entre 500 et 600 m².
- **Bibliothèque** : le projet est inscrit dans le cadre du contrat de territoire de la communauté de Communes et nous sommes susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 70% pour le mobilier et l'informatisation.
- **Comice Agricole de GAEL** : en 2010

NB : Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en Mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- * Nolan BRIAND Né le 30 août 2007 à St GREGOIRE, La ville Collet
- * Katell CANNONE-DONVAL Née le 02 septembre 2007 à RENNES, Le bois aux Moines
- * Derc'hen ENIZAN Né le 14 septembre 2007 à ST GREGOIRE, 29 Rue des Courtils
- * Antonin PAUSE Né le 24 novembre 2007 à RENNES, La Poutais
- * Clara THO Née le 26 juin 2007 à ST GREGOIRE, 3 Rue des Cerisiers
- * Ninog ODIE Née le 27 février 2008 à RENNES, 14 Rue des Courtils
- * Louna PERRIN Née le 05 septembre 2008 à RENNES, Le Pas de la Lande
- * Yanis VOIMENT Né le 18 septembre 2008 à St GREGOIRE, 6 Rue du Verger
- * Morgan CHEVALIER Né le 3 octobre 2008 à RENNES, Le Pas de la Lande

MARIAGES



- * Le 07 juillet 2007 & GENDROT André, Maître Chien domicilié à « Le Pas de la Lande »
AVELINE Délia, sans profession, domiciliée à « Le Pas de la Lande »
- * Le 18 août 2007 & PAUSE Gérald, militaire, domicilié à « La Poutais »
BLOSSIER Aurélie, Agent de Service Hospitalier domiciliée à « La Poutais »

DECES



- * le 27 août 2007 FAUCILLON Marie Louise Rosalie, Epouse BREARD,
Le bourg - LE CROUAIS
- * Le 04 mai 2008 GICQUEL Léontine, Rosalie
La Ville Collet à LE CROUAIS

INFORMATIONS MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Depuis le 1^{er} septembre 2008 la mairie est ouverte **le premier samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.**

Lundi 9h00 à 12H00 et 13h30 à 16h30

Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

} 9 h00 à 12h00

Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 2.90 € soit 29.00 € le carnet de 10.

Tarif adulte : prix unitaire 3.62 € soit 36.20 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité. Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

VENTE DES TICKETS DE CANTINE

Le lundi aux heures d'ouverture de la mairie de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Garderie

Horaires du matin : de 7 h 20 à 8 h 50

Horaires du soir : de 16 h 40 à 18 h 30

Tarif 1.05 € le matin et 1.05 € le soir.

Bibliothèque municipale

Pour son fonctionnement, la bibliothèque aura besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie dès à présent.

Espace Info Energie

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine a mis en place un Espace Info Energie. Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'énergie et l'habitat vous pouvez téléphoner au 0 820 820 466 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Un conseiller Espace Info énergie vous répondra. Ce service est gratuit.

www.info35.fr

Ce site est à votre disposition pour toute information que vous souhaitez faire connaître (événement culturel ou sportif).

CONCOURS : CREONS LE LOGO OFFICIEL DE LA COMMUNE DE LE CROUAIS

La commission communication de la Mairie de Le Crouais vous propose de créer un logo pour la commune (le logo sera ensuite utilisé pour les formulaires, communications diverses, site internet...).

Tout habitant de la commune peut participer !

VOUS POUVEZ DEPOSER VOS IDEES A LA MAIRIE OU PAR MAIL A : mairie.lecrouais@wanadoo.fr

N'hésitez pas à faire preuve de créativité pour participer à l'élaboration d'une charte graphique pour notre charmante commune !

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

L'EGLISE

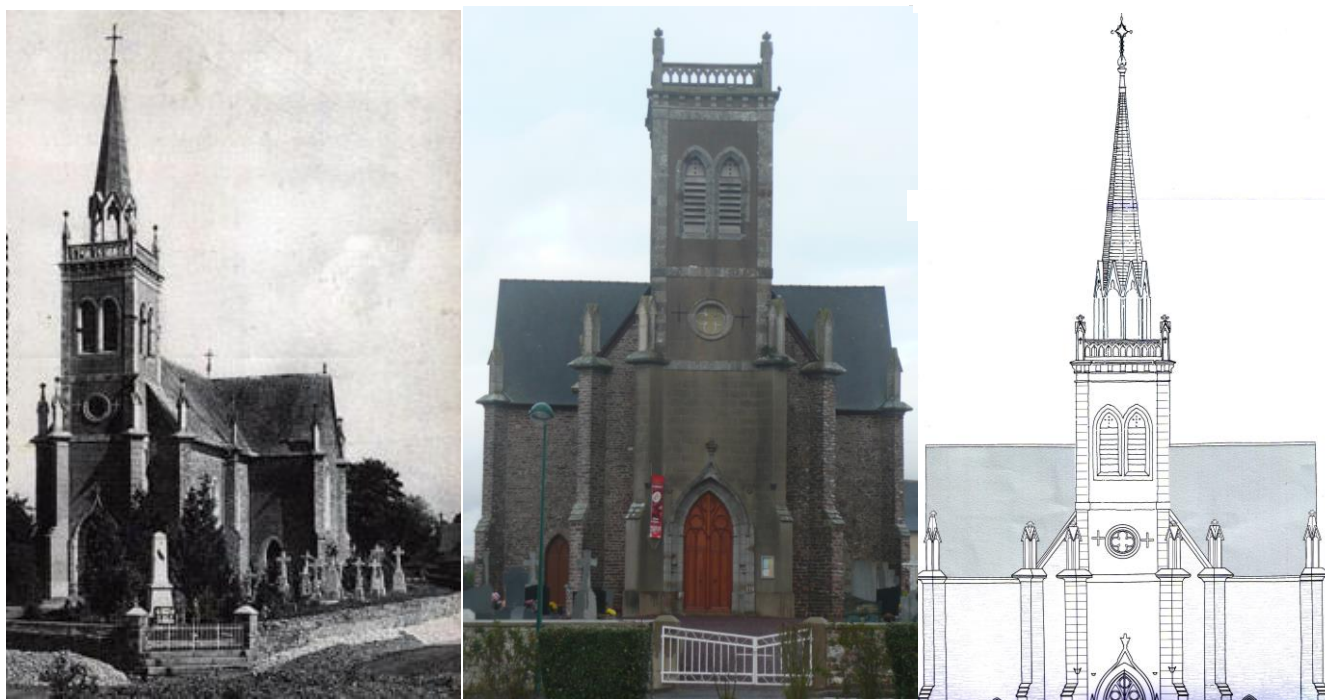
Petit rappel historique, depuis 1905, date de la séparation des Eglises et de l'Etat, les communes doivent prendre en charge la réfection des églises dans le cadre de la préservation du patrimoine.

A Le Crouais, notre église est en mauvais état :

- la tribune, jugée dangereuse, est interdite au public,
- l'électricité n'est plus aux normes,
- des infiltrations d'eau ont été constatées avec pour conséquences de rendre la tour plus fragile.

L'équipe municipale a donc décidé de prioriser ces travaux afin de ne pas avoir de mauvaise surprise par la suite.

Le petit plus : le conseil municipal a décidé de profiter de la nécessité des travaux de réparation pour restituer à l'église sa flèche perdue lors du terrible incendie dû à la foudre en 1937.



L'église autrefois...

...aujourd'hui...

... demain.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Sa construction part d'une volonté du conseil municipal, qui conformément à son engagement électoral, souhaite que l'accès à la culture devienne facile et spontané pour chacun d'entre nous, même à la campagne...

Les travaux sont déjà bien entamés et l'équipe de bénévoles est en cours de constitution. N'hésitez pas à vous manifester pour la rejoindre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues que ce soit pour mettre en place la bibliothèque (achat des livres, classement et répertoire...) ou pour tenir une permanence.

L'ouverture pourrait avoir lieu, sauf imprévu, pour la rentrée scolaire 2009-2010.

TARIFS 2009 DE LA SALLE CULTURELLE

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril

Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
SALLE	144.84 €	183.48 €	212.42 €	251.04 €
SALLE + CUISINE	222.10 €	299.32 €	289.68 €	366.90 €
SUPPLEMENT VAISSELLE {réservé aux associations de la commune}	48.30 €			
VIN D'HONNEUR (petite salle)	67.58 €	67.58 €	96.55 €	135.18 €
Location tables et bancs	3,50 €/table			
CAUTION	364.04 €			
Réduction 2 ^{ème} jour	50 %			

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

⇒ Pour les belotes ou assimilés67.58 €

⇒ Pour les repas86.90 € (l'été)
..... 144.84 € (l'hiver)

Assemblée générale Entreprise ou divers : tarif idem hors commune

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le prix des locations de 3% à compter du 1^{er} janvier de chaque année.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune.

Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

- Mme Danielle BOUETARD Les Champs Tél. : 02.99.09.55.47
Agréée pour 3 enfants
- Mme Laurence GLOTIN rue des Courtils Tél. : 02.99.09.48.67
Agréée pour 2 enfants
- Mme Nicole ROBERT La Croix Donjean Tél. : 02.99.09.52.15
Agréée pour 2 enfants

Pour dépannage, ou garde occasionnelle :

- Mme Maryvonne GALLON Le Pas de la Lande Tél. : 02.99.09.58.58
Agréée pour 3 enfants

LES NOUVEAUX ARTISANS DE LA COMMUNE

LE BATIMENT A LE VENT EN POUPE A LE CROUAIS !

A l'occasion du rassemblement des artisans et commerçants de la commune le 14 octobre dernier, à l'issu d'une séance du conseil municipal, nous avons pu découvrir deux nouvelles entreprises crouaisiennes créées en 2008.

Yann Logiou et Yann Bigot, les deux fondateurs de la SARL LB maçonnerie se sont tout d'abord présentés. Ces deux jeunes entrepreneurs ont décidé de créer leur entreprise de maçonnerie après avoir travaillé ensemble dans un autre secteur d'activité chez PSA. Connaissant bien le milieu du bâtiment, il se sont associés en mars 2008 et ont alors démarré leur activité de construction neuve et rénovation en maçonnerie.

Le Crouais a donc maintenant ses maçons... et son menuisier !

S'est ensuite présenté Sébastien Odie, jeune crouaisien de souche, qui après 13 ans d'expérience comme salarié en menuiserie a décidé lui aussi en juillet 2008 de lancer son EURL. La Menuiserie ODIE intervient sur tout chantier de menuiserie générale PVC, bois et alu, portes de garage, parquet, escaliers, en neuf comme en rénovation.

Nous souhaitons bon vent à ces jeunes entrepreneurs. N'hésitez pas à les consulter pour tous vos travaux.

SARL LB Maçonnerie
Le Clos Bochet
35290 LE CROUAIS
Tel : 02.23.43.11.59

EURL Menuiserie ODIE
14 rue des Courtils
35290 LE CROUAIS
Tel : 02.23.43.12.56.

Une autre entreprise est déjà installée depuis 2 ans au crouais, mais son activité, la création de sites internet, est peu connue. En effet, Frédéric RUELLAND, arrivé au crouais avec son épouse depuis mai 2005 a créé une activité secondaire à côté de son travail de salarié et crée des sites internet pour les entreprises, les collectivités locales et les associations dans le pays de brocéliande et plus largement en Bretagne.

N'hésitez pas à visitez le sites internet de l'entreprise www.armorsitesinternet.com



Les artisans commerçants de la commune rassemblés le 14.10.2008

LUDO ET SA « PIZZERIA AMBULANTE »



Depuis le début de l'année, un service supplémentaire est proposé aux Crouaisiens. En effet, chaque dimanche, à partir de 16 h 30, Ludo s'active dans son camion « Pizzeria » flambant neuf, qu'il stationne devant le bar « l'Entre-Deux ».

Ce pizzaïolo traditionnel vous propose de délicieuses pizzas fraîches confectionnées devant vous et cuites au feu de bois. Il y en a pour tous les goûts (de la classique Marguarita à la Vulcano en passant entre autres par la Hawaïenne ou la St Jacques) et pour tous les prix.

N'hésitez pas à venir tester cette nouvelle pizzeria. Vous pouvez commander vos pizzas par téléphone ou directement au camion. Et pourquoi ne pas en profiter pour pousser la porte de l'Entre Deux en attendant la confection de votre pizza ?...

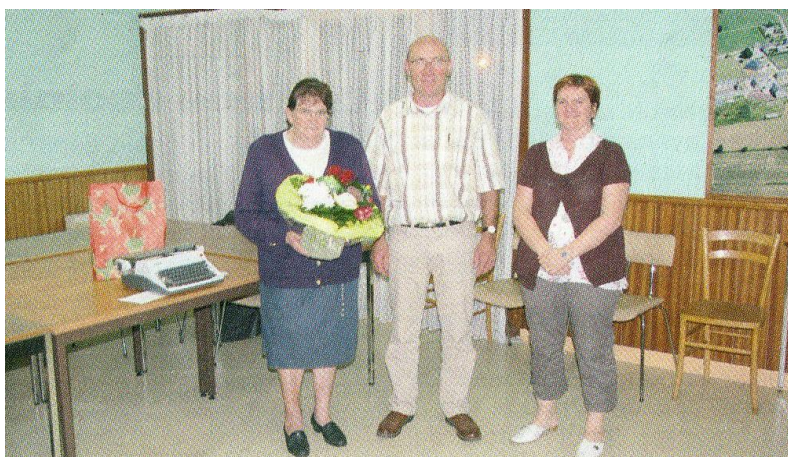
Pratique : PIZZA LUDO 06.09.57.39.82
Le dimanche à partir de 16 h 30.

LES DEPARTS A LA RETRAITE



*Roger avec son épouse Yolande,
entourés d'Armel Jalu et de Jean-Yves Ramaré.*

Après 15 années passées au service de la commune, ROGER MESNAGE a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2007. Roger a été recruté comme agent technique le 4 mai 1992 et partageait son temps entre la commune de LE CROUAIS et celle de ST ONEN où il effectuait les deux-tiers de son temps de travail. Avant d'entrer au service communal, Roger a travaillé pendant 27 ans dans une entreprise de plomberie. Roger, c'était un peu « l'homme à tout faire » de la commune. Depuis quelques temps, il était épaulé dans ses tâches par JEAN-YVES RAMARÉ qui va désormais assurer le relais. Tous nos vœux de bonne et heureuse retraite.



*Liliane accompagnée d'Armel Jalu
et de Nadine Guillaumel.*

C'est après presque 40 années passées au secrétariat de la Mairie que LILIANE FAUCHOUX a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} septembre 2008. Il ne lui manquait en effet qu'un trimestre pour atteindre 40 ans de service, puisque c'est le 1^{er} novembre 1968 qu'elle a débuté en qualité de stagiaire pour être titularisée un an plus tard. Depuis 5 ans, elle était assistée de NADINE GUILLAUMEL, notamment pour le suivi financier, qui va désormais étendre sa fonction et prendre le relais à l'accueil. Désormais, Liliane va pouvoir se consacrer pleinement à ses passe-temps favoris. Nous lui souhaitons une paisible et heureuse retraite.

MAISONS FLEURIES

Le jeudi 10 juillet, le jury des maisons fleuries composé de Alain Commeureuc et Bernard Defain de St Onen, de Christophe Bonniord (les Jardins de Brocéliande à St Méen), Jean-Yves Ramaré, Roger Mesnage et Gérard Gorré, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :

Hors concours

1^{er} prix
2^{ème} prix
(Ex oequo)
3^{ème} prix
4^{ème} prix

M. et Mme Roger Mesnage

M. et Mme François PERROT
M. Jean-Claude MARTIN
M. et Mme Louis FAUCHOUX
M. et Mme Léon FAUCHOUX
M et Mme Pierre MERCERIE

Par ordre alphabétique :

M. et Mme Alphonse BIZETTE
M. Germain CAROFF
M. et Mme René DEFFAINS
M. et Mme Gérard GORRE
M. et Mme Jean-Claude MASSARD
M. et Mme Armel OLIVE
Mme Marie PERDRIX

M. et Mme Jean PERROT
M. et Mme Maurice PIEDERRIERE
Mme Marie-J. RATZEL
M. et Mme André ROSSIGNOL
Mme Marie ROSSIGNOL
Mme Christiane TERRA
M. et Mme Claude TOUANEL

Sur proposition des Jardins de Brocéliande, un bon d'achat de 10 € viendra en supplément du prix offert par la commune. Les Jardins de Brocéliande ont souhaité également récompenser par un bon d'achat, les 10 autres habitations les mieux notées suivantes :

M. et Mme Yvon BOURRIEN
Mme Nellie COULON
M. et Mme Pascal COULON
M. et Mme François HERVE
M. et Mme Jean-Claude LEGENDRE

M. et Mme André LEMOINE
M. et Mme Gilbert LUCAS
M. et Mme Laurent MALLARD
M. et Mme Olivier RAMARE
M. et Mme Damien ROBERT

La municipalité ayant décidé d'encourager le fleurissement des maisons approuve la proposition des Jardins de Brocéliande et félicite tous les lauréats.



Les récompenses seront remises à la cérémonie des vœux qui se déroulera **le Samedi 27 décembre 2008.**

N.B. : Toutes les maisons sont évaluées : il est inutile de vous inscrire.

Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Pays de Saint Méen est un lieu de concertation et de décisions, au service des citoyens, dans la reconnaissance des droits de ses membres. Toutes les communes sont représentées au Bureau par le Maire ou par un délégué titulaire de sa commune.

Le Conseil de Communauté : 27 délégués au service du Pays de Saint Méen

27 délégués titulaires et 19 suppléants, élus par les conseils municipaux des 9 communes, composent le Conseil de Communauté et administrent le Pays de Saint Méen. Le nombre de délégués attribué à chaque commune dépend de son nombre d'habitants.

2 délégués titulaires et 2 suppléants pour le Crouais.

Le Bureau

Le Bureau, élu par le Conseil de communauté, est chargé d'examiner et de suivre les dossiers du Pays de Saint Méen. Il fait office de commission des finances et arrête le calendrier et l'ordre du jour de chaque réunion du conseil. Il est composé du président, des 7 vice-présidents et de 3 membres.

Les Commissions

6 commissions, correspondant aux compétences du Pays de Saint Méen, complètent le dispositif :

- Action sociale - Logement (dont PLH) - Emploi.
- Travaux - Voirie - Aménagement - Développement durable - Environnement.
- Commerce et Artisanat.
- Culture - Sport - Loisirs.
- Tourisme - Chemins de randonnée - Patrimoine - Communication.
- Elimination et traitement des ordures ménagères - Fiscalité

Les services de la Communauté de Communes emploient aujourd'hui 12 salariés.

Administration

- ✓ Christelle CHESNEL
Directrice Générale des services
- ✓ Jérôme MARQUER
Administration générale
- ✓ Virginie SEVER
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- ✓ Florence QUINTIN
Comptabilité, gestion du personnel
- ✓ Séverine DESNOS
Finances, marchés publics
- ✓ Agnès GODREUIL
Accueil, secrétariat

Emploi – Logement

- ✓ Josette BOSCHER
Point Accueil Emploi - Point Information Logement

Sports

- ✓ Guillaume TABOADA
Office des Sports du Pays de Saint-Méen

Services techniques

- ✓ Daniel CREPIN
- ✓ Claude CHOTARD
- ✓ Patrice ZICKENHEINER
- ✓ Alain BADOUARD

Office des Sports

L'office des sports est une association loi 1901. Tous ses responsables sont des bénévoles issus, soit des élus locaux, soit des représentants d'associations sportives. L'ensemble des présidents des associations sportives du canton constitue le comité directeur de l'office des sports.

Le bureau est composé de neuf membres, tous responsables d'une association sportive ou élus d'une commune. L'éducateur, Guillaume TABOADA, est titulaire d'une maîtrise STAPS et entame sa cinquième année au sein de l'office des sports.

La principale mission est de venir en aide aux associations sportives du pays de Saint Méen le Grand qui en font la demande. Ainsi, à chaque saison sportive, après avoir recensé les besoins de chacun, un planning hebdomadaire d'interventions dans les clubs est mis en place. Cette année les joueurs de football auront l'éducateur une fois tous les quinze jours, le vendredi soir.

Le second objectif est de donner la possibilité aux jeunes du territoire de faire du sport pendant les congés scolaires. L'éducateur met en place des

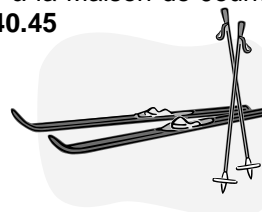
animations sportives dans les communes du canton. (Journées multisports, initiations, stages de perfectionnement, nuit du sport). En plus de ces animations, l'office propose chaque année pour les 13-17 ans un séjour aux sports d'hiver au mois de février et un camp d'été au mois de juillet. Ces séjours sont le moyen de découvrir des pratiques sportives absentes du territoire cantonal et d'amener les jeunes vers plus d'autonomie et de responsabilité.

Séjour au ski du 7 au 13 février 2009

L'office des sports du canton de St Méen le Grand propose aux jeunes du canton de 13 à 17 ans un séjour au ski du 7 au 13 février 2009 dans les Pyrénées. Coût total du séjour : 375 € (facilités de paiement, chèques vacances ANCV acceptés, possibilité d'aide par certains comités d'entreprise). L'inscription se fait par ordre d'arrivée. Nombre de places limité à 14.

Renseignements et réservation :

Guillaume à l'Office des Sports au **06.82.23.62.09**
Ou Carine à la Maison de Jeunes de St méen au **02.99.09.40.45**



Cinéma "Le Celtic"

"Le plus grand cinéma rural de Bretagne"

Le cinéma de St Méen le Grand appartient à la Communauté de communes, mais son exploitation a été confiée à l'association "Le Celtic". Avec un son numérique en Dolby Stéréo DTS, Le Celtic comprend 2 salles (240 + 68 places) dont le confort n'a absolument rien à envier aux cinémas des grandes villes, et propose généralement trois films de genres différents chaque week-end (un film à caractère commercial, un long métrage destiné à la jeunesse, et un troisième qui vise plutôt les cinéphiles car la salle est classée "Eart et Essai" par le centre national de la cinématographie).

Le Celtic diffuse également les cycles de conférences de "connaissance du monde" et

retransmet par satellite des spectacles de théâtre, des concerts, des manifestations sportives de grande envergure...

Accès aux personnes handicapées.

Le Celtic, un cinéma rural qui a tout d'un grand, avec des tarifs raisonnables. Alors, ...n'hésitez plus : venez le découvrir, vous risquez d'y prendre goût.

Plein tarif 4,80 € - Réduit 4,00 €

Carnet de 10 places : 40,00 €

Place de l'église à Saint Méen le Grand

Tél. : 02.99.09.49.21

Information et programmation sur :

www.le-celtic.com

www.cine35.com/Cinema.asp?Code=11

OFFICE DE TOURISME

D'aventures en découvertes

Réfléchissons... tous les chemins ne mènent-ils pas à Rome ? En tout cas, au départ de Le Crouais, tous les chemins mènent à Brocéliande. Empruntez-les, il vous permettront de rejoindre les itinéraires de randonnées de St Onen et de Muel.

Si vous souhaitez obtenir ces itinéraires, je vous invite à rendre visite à Stéphanie qui vous accueillera chaleureusement à l'office de tourisme de St Meen-Le-Grand. Alors bonne route !

Pour obtenir les guides détaillés des différents itinéraires présents sur le territoire, contacter l'Office de Tourisme du pays de Saint Méen - 5 rue de Gaël 35290 St Méen le Grand

Tél : 02.99.09.58.04

Internet : www.cc-pays-stmeen.fr

Mail : otstmeen@club-internet.fr

PAYS DE BROCELIANDE



Le Pays de Brocéliande est un Groupement d'Intérêt Public. Son but est de développer et d'organiser des réflexions et des coopérations sur les 43 communes et 5 Communautés de Communes. Cela permet de faciliter l'aboutissement des projets.



Le Pays est un espace de projets puisqu'il offre la possibilité aux différentes entités qui le composent de proposer des idées et de mutualiser leurs connaissances et leurs moyens :

- Définir des stratégies communes
- Identifier des thèmes communs
- Proposer des réponses possibles
- Mobiliser et aider à la mise en place de solutions et de nouveaux outils.

Les ateliers de pédagogie personnalisée



Le CLPS en partenariat avec le Pays de Brocéliande et la Commune de Bédée a ouvert un **Atelier de Pédagogie Personnalisée**.

Cette initiative est destinée à enrichir et à diversifier l'offre locale de formation. Cet APP est localisé au **P@T (Point d'Accès à la Téléformation) de Bédée**.

Ce dispositif de formation s'adresse à toute personne, salariée, demandeur d'emploi, jeune ou adulte souhaitant effectuer une remise à niveau dans les domaines généraux ou s'initier aux nouvelles technologies en vue de préparer un concours, passer un examen, entrer en formation diplômante ou qualifiante, évoluer dans son emploi.

Nous proposons à chacun une réponse sur mesure après un entretien individuel et un positionnement si nécessaire.

L'APP est ouvert le lundi matin de 9H à 12H30, la séance s'effectue en présence d'un formateur, et, en auto-formation le mardi, jeudi et vendredi à partir de 16H30 en présence de l'animateur du P@T de Bédée

Le parcours de formation peut être pris en charge dans le cadre de financements de l'Etat, de la Région Bretagne, du Fond Social Européen, des entreprises, des OPCA....

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour un entretien individuel auprès de la Mairie de Bédée 2 rue de Rennes au 02.99.06.18.20.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Françoise DUBOS, Coordinatrice des APP au 02.99.14.50.15 ou par courriel f.dubos@clps.net.

SMICTOM

Horaires de ramassage

Collecte des bacs d'emballages recyclables (poubelle jaune) et des bacs papiers (bleue)
Le lundi après-midi à partir de 13 heures

Collecte des bacs d'ordures ménagères (poubelle verte)
Le vendredi matin à partir de 5 heures.

Les déchetteries, un service indispensable

Le SMICTOM Centre Ouest met à votre disposition 9 déchetteries sur l'ensemble de son territoire pour le dépôt de vos déchets non collectés dans le cadre de la collecte traditionnelle. Une déchetterie est un lieu clos et gardienné et soumis à un règlement intérieur. En déposant vos déchets sur ce site, vous :

- participez à la suppression des dépôts sauvages,
- agissez pour la protection de l'environnement en apportant vos déchets dangereux et polluants,
- permettez le recyclage de certains déchets (ferraille, cartons, polystyrène, ...).

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches

	Caulnes Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	Montauban Z-A La Gautrais 02 99 06 39 48	Le Loscouët La Gautrais 02 96 25 23 02	Gaël Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	08h30-12h00 13h30-18h00	08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Mardi		14h00-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00	
Mercredi		08h30-12h30 14h00-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00
Jeudi	08h30-12h00 13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00	
Vendredi		08h30-12h30 14h00-18h00		
Samedi	08h30-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h00	08h30-12h30 13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Petit rappel

Trop souvent les abords des containers que ce soit en campagne ou dans le bourg sont couverts de déchets voire de sacs poubelles éventrés. C'est notamment le cas de ceux qui récupèrent le verre. Veillez pour la sécurité de tous (il y a des enfants qui se sont blessés) à ne pas abandonner des bouteilles à proximité du container sous prétexte qu'il est plein, conservez les et attendez un peu ou rendez vous en direction d'un autre point de collecte. Et si par accident vous avez fait tomber du verre, pensez à ramasser les morceaux. Ce sera plus agréable et sécurisant pour tout le monde et en plus ce n'est pas si compliqué de contribuer à rendre ces espaces plus propres.

MERCI POUR VOTRE CIVISME.

LES ACTUALITES DU SMICTOM CENTRE OUEST



LA COLLECTE DES AIGUILLES (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

Mise en place en septembre 2007, cette collecte sera à nouveau organisée en 2009.

Rappelons le, cette collecte concerne les particuliers qui se soignent par eux-mêmes et qui produisent des déchets de type aiguilles, seringues, lancettes. Elle est gratuite.

Elle ne concerne pas les professionnels de santé.

Les particuliers souhaitant bénéficier de cette collecte devront être inscrits auprès des pharmaciens partenaires de l'opération.

Ces déchets devront être conditionnés uniquement dans les boîtes fournies par le SMICTOM.

Planning 2009 de la collecte des aiguilles :

- Lundi 2 mars au samedi 7 mars 2009
- Mardi 2 juin au samedi 6 juin 2009
- Lundi 31 août au samedi 5 septembre 2009
- Lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 2009



Cette collecte aura lieu dans les 9 déchetteries du SMICTOM Centre Ouest aux jours et heures d'ouverture des déchetteries.

Lors de ces dates de collecte, les usagers inscrits devront se présenter aux gardiens des déchetteries, munis de leur carte d'adhérent.

Ces déchets seront refusés en dehors de ces dates de collecte.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.



L'OPERATION COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Devant une demande importante de la population, l'opération composteurs individuels continue.

Le SMICTOM vous propose désormais 2 modèles :



Composteur en plastique

- Modèle à monter
- Volume : 350 litres
- Dimensions : 770 mm x 770 mm x hauteur 760 mm
- Coût : 25 € T.T.C.



Composteur en bois

- Modèle à monter
- Volume : 400 litres
- Dimensions 680 mm x 760 mm x hauteur 790 mm
- Traitement du bois en autoclave, sans chrome, bore ni arsenic
- Coût : 40.20 € T.T.C.

Pour tous renseignements, contactez les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES - MAISON DU DEVELOPPEMENT

**22 rue de Gaël
35 290 St Méen le Grand
Tél. 02 99 09 49 45**

Armel Jalu. Conseiller Général. Un mercredi par mois de 14 h 30 à 15 h 30.
Contacter la Communauté de Communes 02 99 09 49 45

La Mutualité Sociale Agricole : Pas de permanence à Saint-Méen.
Sur Rennes : 10 avenue des Français libres 35027 RENNES Cédex 9
Sur Montfort : 4 place du Tribunal 35160 MONTFORT SUR MEU.
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Accueil sur rendez-vous la mardi après-midi de 14 h à 17 h.

L'assistante sociale du C.D.A.S. : Jeudi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 09 15 53

L'assistante sociale de la C.R.A.M. : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9 h 15 à 12 h. Sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 29 45 50

Sécurité Sociale. C.P.A.M. : le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 ; et le 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois (ponctuellement).
Tél. : 0820 904 174

Caisse d'Allocations Familiales : le mardi de 9 h 30 à 12 h Cours des Alliés 35028 RENNES CEDEX 9
Tél. : 02 99 29 19 99

Point Accueil Emploi (P.A.E.) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Sur rendez-vous.
Tél. : 02 99 09 47 48

PACT-ARIM (amélioration de l'habitat) : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9 h à 12 h.

Architecte conseiller : Mr BORIES le 2^{ème} jeudi du mois le matin et sur rendez-vous.

Consultations des nourrissons : 3^{ème} jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
au service Info famille.

CNL 35 (Fédération Logement) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 15 h à 16 h 30 ; sans rendez-vous.

La médiation familiale

Un outil de la politique de soutien à la parentalité.

Qu'est ce que la médiation familiale ?

C'est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet d'aborder un conflit familial, de prendre en considération très concrètement les besoins de chacun, notamment ceux des enfants. Le médiateur familial a pour rôle de rétablir la communication, d'identifier la source du conflit, de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les différentes parties, d'organiser les droits et devoirs de parents ou de grands-parents et d'aborder des questions financières.

Qui est concerné ?

- Les couples ou parents en situation de rupture, séparation ou divorce,
- Les jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille,
- Les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants,
- Les familles recomposées ayant à faire face à des conflits familiaux de nature organisationnelle.

La médiation familiale peut aussi concerner les personnes devant régler une succession conflictuelle.

Qui est le médiateur ?

Il s'agit d'un professionnel qualifié, formé aux techniques spécifiques de médiation familiale. Il respecte des principes déontologiques : il observe une stricte confidentialité, ne prend pas parti et ne juge pas. Son rôle est d'aider à trouver des solutions concrètes.

Quand s'adresser au médiateur familial ?

- Avant ou pendant une séparation pour « faire le point » et préparer les conséquences,
- Après la séparation : lorsque les décisions prises ne correspondent plus aux besoins actuels,
- A tout moment d'un conflit familial susceptible d'entraîner une rupture,
- Lorsqu'un conflit familial empêche de voir enfants ou petits-enfants.

Qui prend l'initiative d'une médiation familiale ?

Soit la personne directement concernée par un conflit, soit le juge qui peut la proposer au cours d'une procédure judiciaire civile (divorce, pension alimentaire, droits de visite...)

La médiation familiale est un processus qui ne peut exister qu'avec l'accord éclairé de chacune des parties.

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- L'entretien d'information au cours duquel le médiateur familial présente les objectifs, le contenu et les thèmes qui seront abordés. Les personnes concernées ont ainsi toute latitude pour accepter ou refuser de s'engager dans la médiation en toute connaissance de cause. Cet entretien est sans engagement.
- Les entretiens de médiation familiale : d'une durée de une heure trente à deux heures, leur nombre varie selon la situation et les sujets abordés
- Si les parties parviennent à un accord, elles peuvent demander au Juge de l'homologuer.

Combien ça coûte ?

Parce que le premier entretien de médiation familiale revêt une importance particulière et parce que les personnes ont besoin d'être informées sur cette pratique, cet entretien est gratuit.

Une participation financière est ensuite demandée aux personnes, calculée selon un barème national pour les services de médiation familiale conventionnée.

Lorsque les parties bénéficient de l'aide juridictionnelle, le coût de la médiation est pris en charge par l'Etat.

Dans le cadre de leur politique d'appui à la parentalité, un financement spécifique a été créé par la Cnaf et la Msa, afin d'alléger la participation des personnes. Le ministère chargé de la famille, le Ministère de la Justice et certaines collectivités territoriales (conseils généraux, ville) sont également engagés dans le soutien au développement de la médiation familiale.

Où s'adresser en Ile-et-Vilaine ?

U.D.A.F.
Service de Médiation Familiale
Rond Point Maurice Le Lannou
CS 14226 – 35402 RENNES Cédex
Tél. : 02 23 48 25 55

ESPACE MEDIATION
4A rue du Bignon
35 000 RENNES
Tél. : 02 23 48 25 55



Joindre la Cnam d'Ille-et-Vilaine, c'est trois fois plus simple

Un numéro tout simple pour joindre la Cnam : le 3646

A partir du 1^{er} juillet 2008, l'Assurance Maladie change de numéro de téléphone. Désormais, vous n'avez qu'un seul numéro à retenir : le 36 46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Une adresse postale unique en Ille-et-Vilaine

En parallèle à ce changement national, votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine met en place une adresse postale unique. Notez-la dès à présent, et veillez à bien envoyer tous vos courriers, dossiers, demandes de remboursements, etc. à cette seule adresse !

**Cnam d'Ille-et-Vilaine
 Cours des Alliés
 35 024 Rennes Cedex 9**

Les agences et permanences de proximité présentes sur tout le département continueront d'assurer l'accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Un site Internet : toute l'info en quelques clics !

Et pour simplifier encore plus vos démarches, le site Internet www.ameli.fr vous permet de créer votre compte en ligne « mon compte ameli » : consultation des relevés de remboursements ou de paiement d'indemnités journalières des 6 derniers mois, commande d'attestations ou contact avec votre caisse. « Mon compte ameli », c'est toute l'info en quelques clics !

Suivez vos remboursements de l'Assurance Maladie en ligne en créant votre compte ameli.

Aujourd'hui l'Assurance Maladie vous permet de suivre, directement sur internet et en temps réel, le détail de vos remboursements et consulter le paiement de vos indemnités journalières. Grâce au compte ameli, vous pouvez aussi obtenir des attestations ou contacter votre caisse en ligne. Accessible à tous, ce service est pratique, rapide, malin et facilite vos relations avec l'Assurance Maladie.

Pour créer votre compte ameli, rendez-vous sur www.ameli.fr et laissez-vous guider par l'aide en ligne.



REPertoire DES ASSOCIATIONS

NOM	CONTACT	Informations diverses
ACCA association de chasse	Yves BOURRIEN Tél : 02-99-09-58-36	Pour destruction des nuisibles n'hésiter à faire appel à la vingtaine de chasseurs de la commune. Potée en février.
Amis de Saint Laurent	Yolande MESNAGE Tél : 02-99-09-59-28	
Atelier Création	Maryvonne GALLON Tél : 02-99-09-58-58	Un vendredi par mois
Club de la Gaité	Raymond BEAUDOIN Tél : 02-99-06-44-07	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois : jeux de cartes , palets.
Comité des Fêtes	Stéphane BOURRIEN Tél : 02-23-43-10-69	Fête communale, course cycliste en juin 2009 Loto en octobre Poule au pot en novembre
Danses Bretonnes	Michel GENEVRIEZ Tél : 02-99-09-50-60	Le jeudi de 20 h 30 à 22 heures (sauf pendant les vacances scolaires)
Parents d'Elèves	Vanessa RAMARE Tél : 09-66-81-69-78	Arbre de Noël le 14 décembre 2008 Kermesse le 28 juin.
UNC - AFN	René DEFFAINS Tél : 02-99-09-50-48	Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre Sortie en juin (date non fixée pour l'instant)
Un Souffle pour Marcher	Rémy CHOUAN Tél : 02-99-09-51-09	Couscous le 18 avril 2009 à Saint Onen la Chapelle
U.S. Le Crouais (foot)	René MERCERIE Tél : 02-99-09-52-64	Entraînements le mardi soir et le vendredi soir de 19 h à 21 h Cochon grillé le 13 juin 2009 Tournoi les 27 et 28 juin 2009 Recherche des bénévoles pour encadrer les joueurs et aider le club

LE CLUB DE LA GAIETE

Le club se porte bien, nous avons plaisir à se retrouver dans une bonne ambiance tous les quinze jours pour jouer à la belote, palets, pétanque, faire des tournois de tarots interclubs ou faire de la marche. Mais nous n'avons pas de nouveaux adhérents ...

Nous avons débuté l'année 2008 par :

- ✓ la galette des rois le 09 janvier,
- ✓ un couscous le 12 mars avec 140 personnes
- ✓ un concours de belote (petite région) avec 80 équipes
- ✓ un concours de palets le 16 juin avec 74 équipes
- ✓ un deuxième concours de palets le 1^{er} septembre avec 79 équipes
- ✓ le 06 septembre nous avons fait une sortie à Saint Germain du Gaillard dans le Cotentin à la ferme auberge du Bénéhon où nous avons savouré le cochon grillé accompagné d'un chanteur et d'un guitariste.
- ✓ Le 29 octobre un autre concours de palets
- ✓ Le 17 décembre le repas de fin d'année
- ✓ Notre assemblée générale est prévue le 22 décembre avec dégustation de la bûche de Noël et l'élection du bureau.

Le programme de l'année 2009 sera sensiblement le même nous nous retrouverons les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois.

Les personnes retraitées non inscrites seront les bienvenues, vous pouvez venir le mercredi ou téléphoner au 02 99 09 66 90 ou au 02 99 06 44 07 après 19 heures.

US LE CROUAIS

Le club compte 43 licenciés seniors dont une douzaine de recrues, douze jeunes en entente avec la J.V. Saint Onen. La club manque cruellement de dirigeants et fait appel aux bénévoles qui connaissent le football.

Contactez René MERCERIE, le président, au 02-99-09-52-64



LES AMIS DE SAINT LAURENT

Présidente : MESNAGE YOLANDE
Vice-Présidente : TERRA ODETTE
Trésorerie : PINAULT MARIE CLAUDE
Secrétaire : MOREL CLAIRE
Membres : EVEN ANNICK, FAUCHOUX LILIANE, GUILLEUX MARIE AIMEE, HUET ALICE, RAMARE ALBERT

Notre association a été créée pour subvenir aux besoins de l'église : achat de fleurs, livres, cierges etc. En 2007 nous avons acheté un voile d'ambon avec comme motif une croix celtique. Il a été confectionné par les sœurs dominicaines du monastère Notre Dame de Beaufort de Plerguer .

Les personnes intéressées par la vie paroissiale peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau. En février 2007 le concours de belote a réuni une trentaine d'équipes.

Familles Rurales : les activités 2008-2009

Espace-jeux « Les petits Futés » : C'est un lieu de rencontre et d'échanges autour de diverses activités, pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte, parent, grand parent ou assistante maternelle - encadrés par une animatrice et des bénévoles, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, à l'espace « Les Dauphins ». Pour informations, contacter : Marie Thérèse Arzur : 02 99 09 69 67 - Evelyne Bréchet : 02 99 09 48 24

Arts plastiques pour les enfants de 7 à 15 ans : Plusieurs techniques sont abordées : dessin, peinture, collage poterie, etc..- Groupe de 10-12 enfants maximum encadrés par un professeur diplômé, le mercredi de 16 h 30 à 18 h. Il y a encore des places disponibles.

à l'espace « Les Dauphins » Contact : Yvette Legendre : 02 99 09 51 19

Accordéon diatonique : On y apprend à jouer des airs de musiques traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs. Les groupes sont constitués en fonction des niveaux -

Cours avec Jérôme de l'école de musique de Brocéliande et le samedi matin avec Matthieu, à l'espace « Les Dauphins ». Contact : Michel Génévriez : 02 99 09 50 60

Théâtre la troupe « Les Mom' pas Sages », pour les jeunes de 7 à 18 ans :

cours de 1 h 30 ; le mardi à partir de 17 h, le mercredi après midi entre 14 h – 18 h 45, le vendredi soir à partir de 17 h 30, les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau de chacun par les professionnelles et les bénévoles qui encadrent l'activité à l'espace « Les Dauphins » ou au centre Théodore Botrel, selon les groupes. Contact Monique Bourdin : 06 50 55 98 47

Accompagnement scolaire : il s'adresse aux enfants qui auraient besoin d'une aide extérieure pour valoriser leurs capacités et retrouver confiance en eux (à raison d'une heure par semaine) – L'équipe recherche de nouveaux bénévoles qui auraient du temps pour accompagner et guider des enfants dans leurs méthodes de travail. Contact : Diane Mauras 02 99 07 75 71

Art floral : initiation, conception et réalisation de bouquets de saison - cours un jeudi par mois, en après midi et en soirée - en fonction du nombre de personnes il y aura de 3 à 4 groupes, débutants et confirmés – Contact : Catherine Pertuisel : 02 96 25 26 59

Encadrement : échange de savoir un mercredi après-midi par mois
Contact : Chantal Hamon : 02 99 07 79 49

Atelier loisirs création :

animé par des bénévoles - Cartonnage, bois, home déco, métal repoussé, ... Possibilité de l'intervention d'une professionnelle 1 fois par trimestre (coût en plus)

*A St Méen : tous les 15 jours, le lundi de 14 h à 16 h 30 ou le mercredi de 20 h à 22 h, -
contact Annick Piriou : 02 99 09 55 51 ou Jocelyne Delacour : 02 99 09 52 56

*Au Crouais : 1 fois par mois le vendredi de 20 h à 22 h 30 – à la salle polyvalente de le Crouais
contact 02 99 09 58 58 ou 02 99 09 65 96

Patchwork et tricot : échange de savoir –faire, tous les mardis de 14 h à 17 h –
contact : Annick Piriou 02 99 09 55 51

Atelier libre de peinture pour adultes : pour le plaisir de peindre ensemble le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 –
Contact : Marie Christine Madec : 02 99 09 64 91

Yoga : Les cours sont assurés par un professeur diplômé, 2 cours : le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 30 - au centre Théodore Botrel.

Contact : Marie Christine Madec : 02 99 09 64 91

Randonnées pédestres : tous les samedis à 14h , rendez-vous sur le parking de l'espace « Les Dauphins » pour organiser le départ vers un nouveau circuit, en fonction des participants ; activité accessible à tous
Contact : Michelle Rouault 02 99 09 63 01

Danses Bretonnes : atelier ouvert à tous, basé sur un répertoire de danses traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs, , à partir de 20 h 30, à la salle polyvalente du Crouais
Contact Michel Génévriez : 02 99 09 50 60

Atelier photo : Une nouvelle activité autour de la photo voit le jour. Eric Verneuil, artiste photographe professionnel propose un travail en 3 temps : une approche plastique (dessin, peinture, observation, composition, angle de vues,...), une approche photographique (prises de vue, éclairage, cadrage, réglages) une approche informatique (traitement des images, corrections, édition, ...) – à raison de 2 séances par mois. 3 groupes de 8 personnes le mardi, le mercredi et le vendredi de 20 h à 22 h

Pour informations contacter JP Bagot au 02 99 07 79 83

Bourse aux jouets et aux vêtements (au centre Théodore Botrel) :

- **La bourse aux vêtements** : pour l'automne, en septembre et pour le printemps du 1^{er} au 4 avril 2009. L'association recherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à donner, contacter Jocelyne Delacour au 02 99 09 52 56
- **La bourse aux jouets** : le samedi 15 (dépôt) et le dimanche 16 novembre 2008 (vente) - contact : Evelyne Bréchet : 02 99 09 48 24.

LA PAGE DES SPORTIFS

Un crouaisien champion de handibad

Depuis toujours, David TOUPE est passionné de badminton. Il a collectionné plus d'un titre prestigieux, entre autres :

- Champion de France Cadet en double (1993)
- Vice-champion de France Cadet en simple (1993)
- Champion de France Junior en double et en mixte (1994, 1995)
- Vice-champion de France Junior en simple (1994)

Son accident de ski ne l'a pas arrêté, loin de là. Toujours passionné et plus que jamais déterminé, il est devenu un fervent porte parole du handibad et se démène pour faire connaître et développer cette discipline. En 2007, il a obtenu la médaille de bronze aux championnats du Monde à Bangkok, en double homme.

Cette année, c'est un palmarès prestigieux qu'il rapporte des championnats d'Europe qui se sont déroulés en mai 2008 à Dortmund :

- Champion d'Europe en double mixte
- Médaille d'argent en double homme
- Médaille de bronze en simple.



David, en pleine action lors d'un tournoi à Rochefort

On ne peut que féliciter vivement David pour ses performances.

Si vous aussi vous souhaitez partager vos exploits, dans le domaine sportif ou culturel, n'hésitez pas à adresser vos résultats à un des membres de la commission information (voir en dernière page) ou directement à la Mairie. Ce sera toujours avec plaisir que nous les publierons.

Deux jeunes de Le Crouais participent en 2007 et 2008 aux « Forums des Jeunes Ruraux Européens »

L'European Rural Youth Forum (ERYF) -Forum des Jeunes Ruraux Européens- est un forum impliquant des jeunes européens (15-25 ans) vivant en milieu rural.

Son but est de faire se rencontrer des jeunes de toute l'Europe afin qu'ils partagent leurs expériences et échangent autour des problèmes auxquels ils sont confrontés pour essayer de les résoudre à travers les solutions qui ont pu être déjà mises en place dans d'autres pays.

Ce forum est à l'initiative de David Hutton, président du comité de Jumelage Haltwhistle -St Méen le Grand, qui a tout de suite été impliqué dans ce projet en soutenant la participation d'une jeune mévennaise dès le premier forum à Haltwhistle en 2006.

En 2007 le forum s'est tenu à Novi Sad, au Nord de la Serbie, sur le thème de l'isolement. Matthieu et Anne Laure Génévriez du Crouais, Aurore Oger de Plumaugat et Anaïs De Meyer de St Méen le Grand y ont représenté la France.

Cet été 2008, le forum s'est tenu à Lublin, au Sud-Est de la Pologne. A nouveau quatre français participaient à la rencontre : Matthieu et Anne Laure Génévriez, du Crouais, Aurore Oger de Plumaugat et, en tant que leader du groupe, Michel Clouin, de St Méen le Grand (professeur d'histoire à la retraite). Ateliers de discussions, visites, moments de détente et de convivialité ont alterné au cours de la semaine.

Anne-Laure et Mathieu Génévriez racontent leur expérience : *« au cours des ateliers de travail, nous avons pu discuter et réfléchir sur des problèmes concernant les migrations (le thème de cette année) mais aussi l'emploi, les activités proposées au jeunes, et tout ce qui concerne la vie dans nos communautés.*

Au final ces 2 forums ont été une formidable occasion de découvrir d'autres cultures, de partager des expériences avec d'autres jeunes de toute l'Europe ; l'occasion de construire son propre point de vue sur l'Europe, son évolution et ses enjeux. Ces forums présentent aussi un atout pour améliorer son anglais puisque tous les échanges se déroulent dans cette langue.

L'été prochain L'European Rural Youth Forum (ERYF) se tiendra au Pays de Galles (Royaume-Uni). Nous espérons pouvoir à nouveau nous y rendre, et invitons tous les jeunes (lycéens ou étudiants) qui seraient intéressés par ce projet à venir nous rejoindre.

Nous tenons à remercier la municipalité du Crouais, qui, à chaque fois, nous a soutenu dans notre projet. »

Renseignements : eryf.eu - eryf@hotmail.fr



Les représentants français à Lublin (Pologne)

THEATRE A QUEDILLAC

Ma belle-mère est givrée !

Depuis de nombreuses semaines, les comédiens des Roseaux de la Rance travaillent d'arrache-pied sur les planches pour préparer leur spectacle. Cette année encore, la pièce choisie vous permettra assurément de vous détendre, puisqu'il s'agit de « **Ma belle-mère est givrée !** » de **Marie Laroche-Fermis**.

Caroline et son fiancé sont en vacances de neige quand ils voient avec stupeur débouler la belle-mère. Celle-ci va enchaîner les gaffes, attirant les pires ennuis. Que dire du patron, rencontré sur les pistes, venu avec sa maîtresse et dont la femme va débarquer ? Que faire, en outre, du corps du guide de montagne que la belle-mère a vigoureusement assommé par erreur à coups de bâton de ski ? Et comment ce fameux bâton sera finalement la solution à tous les problèmes ? Des situations désopilantes, du rythme, des répliques savoureuses, des personnages typés... bref, du rire garanti. Une comédie pétillante à ne pas manquer.

Prenez note dès à présent des dates des représentations salle du patronage à Quédillac :

- Samedi 10 janvier 2009 à 20 h 30
- Dimanche 11 janvier à 14 h 30
- Samedi 17 janvier 2009 à 20 h 30
- Dimanche 18 janvier à 14 h 30
- Samedi 24 janvier 2009 à 20 h 30
- Dimanche 25 janvier à 14 h 30

Sur chaque entrée payante, une participation sera reversée à l'Association « Un souffle pour marcher ».

ATTENTION Nouveauté : n'oubliez pas de réserver

Afin de faire face au succès grandissant de la Troupe, et pour vous accueillir dans les meilleures conditions, RESERVATIONS auprès de :

Anthony au06.10.18.53.78
ou Sandrine au02.99.06.21.17



*Les acteurs de la pièce jouée
l'an dernier « Tout Bascule » d'Olivier Lejeune.*

école publique

✉ 3 rue du Garun
35 290 LE CROUAIS

☎ 02 99 09 65 71

Le « Quoi de neuf » de l'école

Effectifs et fonctionnement : En ce début d'année scolaire 2008/2009, 56 élèves sont inscrits. Ils se répartissent entre les 3 classes.

- La classe maternelle (PS MS GS) est conduite par Mme Dominique GRIMONPREZ,
- La classe CP CE1 par Mme Brigitte LORINQUER. A noter que les GS sont dans cette classe de cycle 2 le mardi et le vendredi matin.
- La classe CE2 CM1 CM2 par Mme Anne Claire LESEAUX qui assure également la direction de l'école.

L'équipe éducative est complétée par Mesdames Jeanine MARTIN, Corinne COMMEREUC et Pierrette MARTIN dont le contrat d'Auxiliaire de Vie Scolaire au sein de l'école a été renouvelé.

Elections : Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 19 octobre. A l'issue de ces élections, Mesdames : GAILLARD, ROLLAND, HERY, POURCHET, LEVREL, et Monsieur SERVANT ont été élus.

Admission à l'école maternelle : Le choix de l'école de permettre des rentrées échelonnées pour les enfants de 2 ans a été maintenu. Cependant, il n'y aura désormais que deux rentrées qui peuvent avoir lieu soit à la rentrée de septembre, soit à la rentrée des vacances de Pâques. L'inscription implique une fréquentation régulière.

Enseignement d'une langue vivante étrangère : Depuis la rentrée, les élèves de CP-CE1 reçoivent un enseignement en anglais, deux fois par semaine. Il s'agit d'un échange de services entre les enseignantes des classes de cycle 2 et de cycle 3. Les élèves de CE2-CM1-CM2 bénéficient quant à eux, d'un enseignement d'éducation artistique.

Aide personnalisée : Depuis le mois de septembre la semaine des élèves est passée à 24 heures par semaine. Cette nouvelle organisation a dégagé un temps de service de 108 heures pour les enseignants. Sur ces 108 heures, une partie est consacrée à du temps supplémentaire de concertations, du temps supplémentaire de formation, et 60 heures consacrées à l'aide personnalisée. L'équipe enseignante a commencé par repérer les élèves qui pourraient bénéficier de ce dispositif, en se demandant ce qui pourrait être fait pour les aider, qui ne puisse être fait en classe, car il ne s'agit ni d'aide aux devoirs, ni de soutien. Ensuite le choix a été fait de placer cette aide le matin, car le temps du midi n'est pas assez long. Il aurait alors fallu changer les horaires de l'école, et changer l'organisation de tous les parents. Il aurait aussi été nécessaire de changer les horaires des ATSEM, alors que la nouvelle organisation du temps du midi satisfait tout le monde. Sinon, le temps du soir est apparu peu propice, pour plusieurs raisons : éviter une surcharge après la classe, d'autant plus réelle quand il y a des devoirs à faire encore par la suite, et permettre aux élèves de continuer à pratiquer leurs activités extrascolaires.

Les projets des classes :

Cycle 1 :

- piscine : à partir du 12 mars pour les PS-MS-GS
- Avec le RER (Réseau d'écoles rurales) :
- sortie en forêt : à l'automne, en hiver et au printemps
 - sortie aux jardins de Brocéliande
 - fabrication de jus de pommes avec un pressoir traditionnel

Cycle 2 :

- participation à « courir à St-Méen »
- piscine jusqu'au 28 novembre
- travail au niveau de la sécurité routière, qui devrait aboutir à la mise en place d'un circuit dans la cour de l'école, avec si possible, la présence des gendarmes

- correspondance avec les classes de cycle 2 de St-Uniac et de St-M'Hervon, autour de la musique
- projet en musique autour de 2 axes : le chant, via la mise en place d'une chorale d'école, avec l'aide d'une intervenante de l'école de musique de Brocéliande, et un deuxième axe autour des ambiances sonores, et pour nourrir ce projet, sous réserve de financement, plusieurs sorties sont prévues : Cavan (écologie sonore), exposition des structures Baschet à l'IUFM de Rennes, et enfin, la galerie sonore d'Angers (classe transplantée, fin avril).

Cycle 3:

- participation à « courir à St-Méen »
- projet en musique, qui reste à définir, mais a priori et toujours sous réserve de financement, mêmes sorties que la classe de cycle 2.
- échanges avec les classes de cycle 3 du RER, dont la forme reste à définir.

Projets qui concernent toutes les classes :

- la mise en place de médiateurs dans la cour de récréation : leur rôle est d'essayer d'aider les autres enfants à trouver une solution pour résoudre leurs conflits. L'objectif est d'apprendre à relativiser et donner une juste valeur aux différents événements qui peuvent se produire entre enfants.
- l'école a été retenue pour intégrer le dispositif AMVE (Apprendre à Mieux Vivre Ensemble), comme les autres écoles du secteur de collège de St-Méen. Ce dispositif vise à valoriser et à enrichir les pratiques des écoles dans les domaines de l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Article rédigé par les élèves de cycle 3 CE2 CM1 CM2



Le lundi 6 octobre, à 10h, nous avons fait la dictée « ELA ». Des dizaines de milliers d'élèves dans toute la France ont participé comme nous à cet événement mis en place par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies.

Cette association, dont le plus célèbre des parrains est Zinedine Zidane, a été créée pour ramener des fonds pour lutter contre les leucodystrophies, des maladies neurologiques très graves touchant essentiellement des enfants.

Avant la dictée, nous avons regardé le DVD « mets tes

baskets et bats la maladie », qui nous a expliqué d'où viennent ces maladies, et comment les chercheurs luttent contre elles. Nous avons vu aussi des enfants malades qui ne pouvaient plus marcher, presque plus bouger. Tout ça à cause d'un petit gène, « mal orthographié ».

Alors nous qui avons la chance de pouvoir bouger, nous avons fait la dictée, écrite par Eric-Emmanuel Schmidt. Ce texte raconte comment un homme, qui dirigeait une fabrique de rêves, a eu une idée pour aider son fils malade : à chacun de ses clients, il demandait un euro pour que le rêve de son fils se réalise, et une minute pour espérer que son fils guérisse. « Souvent, le rêve partagé finit par créer de la réalité. »

La classe de cycle 3.

l'US Le Crouais football :

Trente ans déjà !



Les médaillés avec le président du club, le maire et le vice président du district.

Union Sportive Le Crouais :

Deux tournois réussis



Le temps d'un week-end, l'US Le Crouais a organisé ses traditionnels tournois. Le samedi, les joueurs ont participé au tournoi humoristique. Ils avaient enfilé des déguisements : moines, rippers, jardiniers,... Le lendemain, les footballeurs ont disputé un très beau tournoi.

Accueil des nouveaux habitants :

La commune bouge



Les nouveaux habitants ont été accueillis par les élus.

Ecole publique :

La sculpture à l'honneur



Enseignants et parents ont pu admirer les sculptures réalisées par les élèves !

Les classes 7 en fête



Repas du CCAS :

Marie et Théodore à l'honneur



Vie associative :

le Téléthon en ligne de mire



Une délégation de la coordination 35 Téléthon entourée d'Armel Jalu (maire) et de membres de l'association « un souffle pour marcher ».

Départ en retraite :

Marie Perdrix, une nounou en or



Vie communale :

Départ à la retraite de Roger Mesnage



Roger Mesnage entouré de son épouse, d'Armel Jalu, maire, et de Jean-Yves Ramaré, nouvel employé municipal.

Club de la gaieté :

Deux bénévoles à l'honneur



Armel Jalu (maire) avec les aînés ruraux.

Diatò-danses de Familles Rurales :

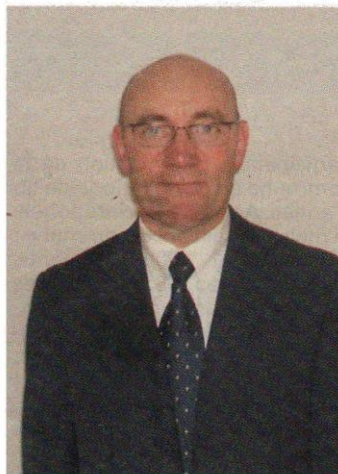
Entre musique et danse



Des pas de danses sur des airs d'accordéon diatonique !

Vœux du maire :

Armel Jalu, maire, brigue un nouveau mandat



*Armel Jalu se représente en mars
2008.*

Concours des maisons fleuries :

François Perrot remporte le premier prix



Armel Jalu (maire), Marie-Annick Théaud et les lauréats.

Association « Un souffle pour marcher » :

Stabilité dans le bureau



le bureau a dressé le bilan des activités de l'association

Municipales :

Armel Jalu réélu maire



Association Familles Rurales :

Soirée "diato - danses" réussie



Des musiciens en herbe, sur scène pour la première fois, pour plusieurs d'entre eux.

Comité des fêtes :

Plein de rendez-vous pour 2008



Une partie des membres du comité des fêtes et de l'US Le Crouais.

US Le Crouais :

Saison satisfaisante



Les membres du bureau avec Armel Jalu (maire et conseiller général).
Absent sur la photo Sylvain Pinault.

Course cycliste du comité des fêtes :

Un Loudéacien vainqueur



Le trio gagnant entouré d'Armel Jalu (maire et conseiller général) et Stéphane Bourrien (président du comité des fêtes).



A l'occasion de la fête communale, le public a pu admirer une exposition de vieux objets à la salle culturelle. En effet, plus de 80 pièces rares étaient exposés notamment des clés de toutes sortes et de nombreux outils insolites : des tro-carts, des lampes à vélo, des pinces pour lessiveuses, des coupe-sucre... Les visiteurs ont apprécié cette exposition découverte.

Club de la gaieté :

72 équipes au concours de palets



Les gagnants des différentes parties avec les membres du bureau du club de la gaieté.

Ecole publique :

Une année scolaire bien remplie



Marylène Chicoine entourée des membres de l'APE, d'Armel Jalu et de l'équipe enseignante.

CALENDRIER DES FETES 2009

MOIS	DATES	ACTIVITES
JANVIER	11 23	Galette des Rois US LE CROUAIS Assemblée Générale « Un souffle pour Marcher »
FEVRIER	21	Potée ACCA LE CROUAIS
MARS		
AVRIL	18	Couscous "un souffle pour marcher" (à St Onen)
JUIN	6-7 13 28	Fête communale Cochon Grillé US LE CROUAIS Tournoi de Foot + Kermesse
JUILLET		
AOUT	29-30	Ball Trap ACCA LE CROUAIS
SEPTEMBRE		
OCTOBRE	03 04 10 17 24	Repas APE Loto Comité des Fêtes Repas du CCAS Repas des Classes Repas « un souffle pour marcher »
NOVEMBRE	14	Poule au riz Comité des Fêtes
DECEMBRE	04-05 13	TELETHON Arbre de Noël APE